

TOUT ROANNE COURT

10 KM LABELLISÉ FFA



avec



Dimanche 8 avril 2018

10H30

DÉPART

HÔTEL DE VILLE

COURSES SCOLAIRES
À PARTIR DE 9H15



NOUVEAU
PARCOURS



Club Athlétique de Roanne

Informations et règlement sur
toutroannecourt.com



Inscriptions sur logicourse.fr

DIMANCHE 8 AVRIL 2018

STATIONNEMENT INTERDIT

Le samedi soir à minuit :

- Place de l'Hôtel de Ville
 - Rue Voltaire
 - Rue Georges Ducharre
 - Rue Jean Jaurès (de la rue Marengo au carrefour helvétique)
 - Rue Anatole France
 - Rue Benoît Malon
 - Rue Alsace Lorraine
 - Rue Noélas

- Rue et parking Jean Puy
 - Rue Bourgneuf
 - Passage Bourgneuf
 - Rue Emile Noirot
 - Place des Promenades Populle, voie nord
 - Place des Promenades Populle, voie est et parking
 - Rue Beaulieu
 - Impasse de la sous-préfecture
 - Rue de la Berge

- Quai du Béal
 - Rue Jean Moulin (du quai du Béal à la rue Dépierre)
 - Rue Pierre Dépierre (de la rue Jean Moulin au square Bénédict Boîteux - demi chaussée côté pair)
 - Rue Marguerite Georges Martin
 - Rue Danielle Casanova
 - Rue des Minimes (entre la rue Marengo et la rue Jean Jaurès)

CIRCULATION

**LA CIRCULATION
SERA INTERDITE
DIMANCHE 8 AVRIL**

à partir de 4h

Dans les rues dont le stationnement est interdit (voir ci-dessus) et également :

- Rue du Creux Granger
 - Rue Dépierre, sens Dorian
 - > levée du Renaison

LA CIRCULATION SERA MODIFIÉE ET INVERSÉE

La circulation sera inversée rue Anatole France et se fera dans le sens Carrefour helvétique -> Rue Brison, le temps de la manifestation.

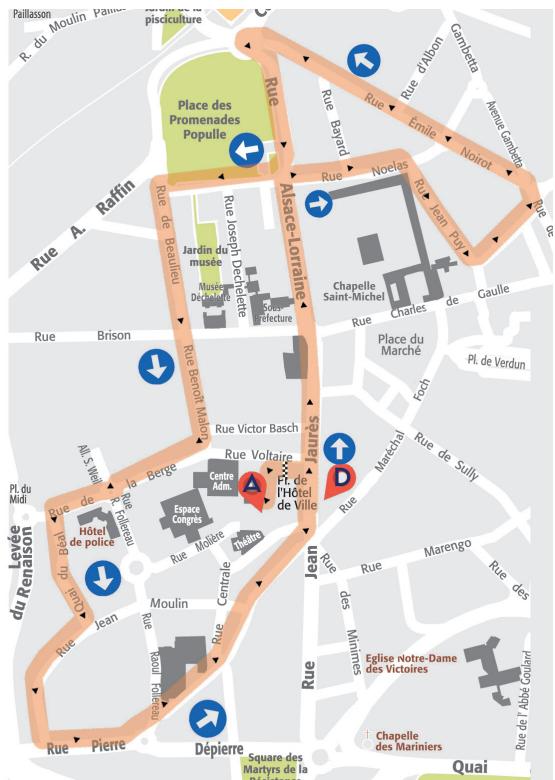
Mise en fourrière

Il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorités compétentes dans les conditions prévues par les articles R325.12 et suivants du code de la route.

DÉVIATION

La circulation de tous les véhicules sera déviée par les rues avoisinantes, pendant la durée de la manifestation.

ITINÉRAIRE DE L'ÉPREUVE



Organisé par le Club Athlétique du Roannais avec le soutien de la Ville de Roanne